



KENNEDY: tout à refaire

Dans les derniers jours de sa campagne électorale John F. Kennedy qui ne partage pas l'optimisme des républicains et d'Eisenhower quant au « prestige international » des Etats-Unis, a explosé: « Mais de quel prestige parlent-ils? Nous sommes à terre, à zéro, au bas de l'échelle. Si nous voulons remonter, nous devons nous présenter au monde en peuple qui sait ce qu'il veut, décidé à maintenir ses promesses, à rester solidement sur ses positions ».

Kennedy est jeune, il est riche, il est sympathique et sans aucun doute il est animé des meilleurs intentions. Mais pourra-t-il réaliser son programme?

La tâche ardue du nouveau Président consiste à rétablir l'équilibre mondial menacé depuis cinq ans par la politique envahissante de Krouchtchev, à rétablir l'équilibre économique à l'intérieur des Etats-Unis en redonnant au marché américain son expansion traditionnelle; à rétablir, enfin à l'intérieur du pays et au dehors, le prestige politique et militaire que les Etats-Unis avaient acquis à la fin de la seconde guerre mondiale.

Evidemment il y aura fort à faire, mais il ne faut pas oublier que les Etats-Unis peuvent encore compter sur quantité d'adhésions sur le plan politique, économique et moral, dans le monde entier.

Les déceptions et les amertumes provoquées par la politique incertaine d'Eisenhower (qui, pour sauver la paix à tout prix n'a su dire ni « oui », ni « non » toutes les fois qu'il s'est trouvé face à face avec les Russes), peuvent encore être effacées, oubliées.

Le monde libre, notre Europe en tête, est aujourd'hui plus que jamais aux côtés du peuple américain et de son Président.

A un homme jeune, à un homme nouveau, tant de routes sont ouvertes. Il suffit qu'il choisisse la bonne, celle qui permettra à l'Amérique de refouler la marche du communisme asiatique et d'arrêter, du même coup, l'avance de n'importe quelle autre dictature extrémiste.

C'est le souhait que nous formulons à l'adresse de John F. Kennedy.



H. R.

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

Président: Robert Schuman.

Vice-Président: Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUENDER.

Délégué général à la Propagande: André PHILIP.

Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-S. RETINGER

Trésorier: Baron BOEL.

Sécretaire général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Président: Robert Schuman

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: ROBERT SCHUMAN, Hermann ABS, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENTZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEUX, CRAVATTE, René COURTIN, Jean DRAPIER, Mulhis ETE, Fritz ERLER, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Han FURLER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, LASKARIS, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de Madariaga, Roger MOTZ, Franco NOBILI, H. R. NORD, Randolfo PACCIARDI, André PHILIP, Georges REBATTET, Dr. J. H. RETINGER, Dieter ROSER, Etienne de la VALLEE-POUSSIN, Ernst von SCHENCK, Carl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDEL.

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président Georges BOHL

COMITE' D'ACTION

Président André FRANCOIS-PONCET

COMMISSIONS

Commission Economique et Soeciale Herman ABS
 Commission pour la Jeunesse Robert SCHUMAN
 Commission Culturelle Salvador de MADARIAGA

MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération Economique Baron BOEL
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie Roger MOTZ
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe André PHILIP
 Nouvelles Équipes Internationales Auguste De SCHRIJVER
 Union Européenne des Fédéralistes Enzo Giacchero
 Centre d'Action Européenne Fédéraliste Henri BRUGMANS

ORGANISATIONS ASSOCIEES

Association Européenne des Enseignants

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) Denis de ROUGEMONT
 Collège d'Europe (Bruges) H. BRUGMANS, Recteur
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale Etienne de la VALLÉE-

ORGANISATION ADHERENTE

Conseil des Communes d'Europe Jean BARETH

ORGANISATIONS ASSOCIEES

(voir la brochure « Construction Européenne »)

SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

BRUXELLES: 44 rue Belliard, Tel. 13.45.75

SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général André PHILIP
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBILI
 Secrétaire Général Philippe DESHORMES
 Siège: 44 rue Belliard . Bruxelles, 4 - Tel. 13.45.75

LES CONSEILS NATIONAUX: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie.

Après la session de l'O.N.U.

E C H E C A L A V I O L E N C E

Le bon fonctionnement, logique, régulier, satisfaisant d'une institution n'est pas toujours la condition indispensable de son efficacité: la haute valeur morale des principes qui l'animent finissent toujours par exercer leur ascendant en dépit des erreurs, des fautes passagères: l'essentiel est, avant tout, qu'elle se maintienne. Une machine qui ne répond pas mathématiquement aux buts pour lesquels elle a été créée, dont les rouages grincent ou accrochent, est tôt ou tard inutilisable. Mais une institution est autre chose: ce ne sont pas des lois mathématiques ou mécaniques, rigides et définitives, qui règlent le déroulement de son activité; ductile, fluctuante, elle est d'abord soumise aux lois imprévisibles, mystérieuses, des passions et réactions humaines. qui en font aujourd'hui un instrument défectueux, demain l'outil d'une victoire.

On l'a bien vu pour l'O.N.U. Depuis des années l'organisation est en butte aux critiques des experts du droit et de la politique et depuis des années elle a déçu l'opinion en échouant sur bien des points dans la poursuite des buts qu'elle se propose. Or, au moment où l'on ne s'y attendait plus elle vient de remporter sans calculs une série de victoires sur un combattant politique que nul jusqu'ici n'avait pu vaincre. Après huit ans d'offensive ininterrompue la violence soviétique vient de butter contre le premier obstacle; le bon sens et le goût de la mesure se sont enfin révoltés contre la brutalité et si les Russes ont pu impunément violer le droit des gens pendant des années, le spectacle qu'ils ont offert en la personne de M. Khrouchtchev, à

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le bruit courait qu'un complot ourdi contre Khrouchtchev avait abouti à son arrestation et à la victoire de celui qui est considéré comme son adversaire, Mikhail Souslov. Ce bruit se révéla quelques jours plus tard sans fondement et M.K. parut à une réception au cours de laquelle il plaisanta agréablement avec les diplomates étrangers. Seule fausse note dans ce tableau « rassurant » la présence insolite de Vorochilov.

Les nouvelles qui nous arrivent des pays voisins de l'U.R.S.S. ou des pays de derrière le rideau de fer sont bien entendu incertaines. Notons cependant que celle-ci, accueillie avec toutes les réserves qui s'imposaient n'avait rien de surprenant. Nous avions déjà signalé dans notre numéro de juin-juillet que la position de M.K. ne semble plus aussi forte.

Certes, si nous avait venue d'Amérique, nous avait annoncé qu'à la veille des élections Nixon avait fait disparaître Kennedy, pas un journal européen ne l'aurait prise au sérieux ne fût-ce qu'une seconde...

grands renforts de cris et d'insultes à la session d'automne de l'ONU, n'a remporté aucun succès.

Il est un paradoxe colossal auquel personne ne semble prêter attention: désormais accoutumés aux situations théoriquement absurdes (conférences du désarmement parallèles à la course aux armements atomiques etc...) nous les admettons comme d'inévitables *a priori* et réservons tous nos soins à l'élaboration des systèmes qui nous permettront d'en sortir. Ce paradoxe est celui-ci: tandis que des millions d'Européen ul-

tra-civilisés vivent dans le plus intolérable assujettissement social, moral et politique, tandis qu'autour du monde concentrationnaire règne la conspiration du silence, la paix du monde est menacée parce qu'en certains points du globe des peuples tard venus dans l'histoire de la civilisation sont encore « colonisés », ou n'ont pas été rendus à la liberté à laquelle ils aspirent, avec tous les égards et toutes les précautions nécessaires.

Ces mêmes peuples, en Asie, en Proche Orient, en Afrique, ont accepté l'appui des communistes de l'intérieur et de l'extérieur pour arriver à leur indépendance. M. Khrouchtchev était donc en droit d'arriver cette année à l'ONU sûr de sa majorité, sûr que les nations qui subissent l'influence ou l'attraction de l'U.R.S.S. y fussent désormais assez nombreuses pour que les mouvements de séance à l'Assemblée générale revêtissent l'allure d'un plébiscite en faveur de la politique soviétique. D'ailleurs il était tellement sûr de son triomphe et du revirement de l'ONU — où il s'était fait applaudir l'an dernier — qu'il tra.na.it après lui, comme par défi, Kadar, le triste héros de la révolte hongroise.

Or, s'il est une chose à laquelle les nations jeunes sont plus particulièrement sensibles c'est bien ce sens savant de la mesure, de la nuance dont justement elles se sentent encore le plus éloignées et qui symbolise pour elles le raffinement de la civilisation. Toute brutalité, morale ou matérielle, les choque dans ce qu'elle a de primitif, de violent: l'état, dont, justement, elles cherchent à sortir. La brutalité ne peut surprendre et partant

Penser plus vite

Si l'Europe pensait plus vite, elle comprendrait peu-être qu'elle n'est plus la parente pauvre d'il y a dix ans.

On parle beaucoup dans le monde moderne du problème de la jeunesse. Il est à la fois bien plus sérieux et bien moins grave qu'on ne le croit. Problème bien moins grave, car nous pensons qu'il y eut de tout temps, des « blousons noirs » : l'unique différence est que jadis plus surveillés, moins libres et moins rapidement évolués, les jeunes dissimulaient leurs « mauvais instincts » (mais il serait plus juste de parler du *désordre* de leurs instincts) sous une façade hypocrite, et finissaient par atteindre sans trop de dommage l'équilibre social où ils s'installaient tant bien que mal et plus ou moins mal selon leur tempérament, mûris par les événements, assagis par l'expérience ou la nécessité. Et problème bien plus sérieux car il ne s'agit pas, en réalité, d'une crise de la jeunesse mais d'une crise des adultes. Les adultes ont beaucoup moins qu'autrefois à

enseigner aux jeunes. Ils ne savent pas penser vite ils sont ancrés sur des idées et des notions généralement dépassées. De nos jours ce ne sont pas les seuls progrès techniques qui vont vite. La vitesse est un phénomène qui ne se manifeste pas seulement dans l'unique secteur des transports, elle est aussi en rapport avec les idées. Les notions fondamentales de la morale ou du droit par exemple, ne changent certes pas : mais les conditions de vie avec lesquelles elles doivent fixer leurs rapports se transforment de jour en jour. Professeurs et pères de famille, imbus du savoir qu'ils ont emmagasiné il y a quelques décennies, risquent de faire piètre figure en face des jeunes : et non seulement dans les secteurs des sciences et de la technique où ils en savent parfois moins qu'eux, mais d'une façon générale dans tous les domaines de la connaissance : d'où

la diminution de leur prestige, une tendance de plus en plus accentuée à se passer de leur aide et à mépriser leurs conseils.

Dans ce monde extérieur qui nous entoure, nous avons appris à nous mouvoir, à *vivre* avec plus de rapidité, mais non pas à penser plus vite. Nous continuons à nous bercer béatement au rythme de lieux communs et de notions acquises — il y a des années — sans nous apercevoir que tout change autour de nous non seulement en apparence, et non seulement dans le domaine de la mécanique, mais dans tous les domaines. Nous avons appris à nous servir du téléphone, à conduire des autos et des avions à réaction, tous les jours nous apprenons le maniement de quelque nouvel appareil : il y a dix ans les piétons traversaient les rues sans se presser,

(suite de la pag. 3)

subjuguer ou séduire qu'un ultra-civilisé. Le rayonnement exercé par l'intelligence, le droit a pu s'affaiblir chez les vieux peuples éternés par le scepticisme et les déceptions ; chez les jeunes il garde encore tout son prestige. Ainsi voyons-nous ces nations nouvelles-nées sur lesquelles comptait la diplomatie soviétique, traiter aujourd'hui les Russes en concurrents dangereux et ce, avec une énergie dont les Occidentaux n'ont jamais été capables. En Indonésie, en Malaisie, en Birmanie, en Turquie, au Soudan, l'armée a pris la lutte en main contre l'ennemi de l'intérieur. En Egypte malgré ses imprudences, Nasser tient toujours les communistes en prison, en Irak Kassem a jusqu'ici empêché les communistes d'arriver au pou-

voir. Mais le geste le plus significatif a sans doute été accompli par un jeune colonel congolais qui, sans tant de cérémonies a forcé les diplomates soviétiques du Congo à plier bagages : personne dans le monde n'avait encore osé infliger un tel affront aux diplomates du Kremlin.

A l'ONU l'attitude de M. Khrouchtchev n'a pas été seulement celle de l'homme de la rue qui hurle et frappe du poing sur la table, elle a encore témoigné d'un manque de respect sans bornes pour toutes les institutions dont les jeunes nations venaient d'entrer à faire partie en accédant à la souveraineté : leur demander de les répudier ou d'en faire fi c'était les croire capables d'un cynisme de marqué russe qu jusqu'ici — par bonheur — est resté un phénomène

unique dans l'histoire moderne en tant que politique d'un régime.

Quoi qu'il en soit les résultats ne se sont pas fait attendre. La sagesse, la mesure, l'équilibre des représentants du monde libre ont emporté la quasi totalité des suffrages. Un Khrouchtchev brandissant son soulier au dessus de sa tête, un sinistre Kadar, des dictateurs de poche comme Fidel Castro, n'ont rien de bien rassurant ni de prestigieux. M. Khrouchtchev était arrivé aux U.S.A. sans gloire, après avoir débarqué presque clandestinement sur un quai désert, après s'être vu confiné « pour raisons de sécurité » dans un quartier de New York. Il en est reparti moins glorieusement encore après ses vaines rodomontades. Du jour où la violence ne terrorisait plus, elle est bien perdue de sombrer dans le ridicule. (G).

aujourd'hui ils savent qu'ils doivent traverser en toute hâte à la seconde où un feu rouge passe au vert. Mais nous croyons toujours aux idées qui nous ont été inculquées dans notre enfance, et la plupart du temps nous les choisissons comme des trésors: des points stables, des repères immobiles dans ce monde vertigineux qui nous entoure.

Le complexe d'infériorité de l'Europe

Ces réflexions, que nous ne prétendons pas approfondir ici, nous ont été suggérées par les lieux communs sur lesquels nous nous attardons avec compaisance, particulièrement en ce qui concerne les divers peuples et pays du monde. Leur évolution politique, économique et sociale s'effectue avec une telle rapidité que nous ne sommes même pas en mesure de « faire le point » jour par jour. Cependant nous les jugeons encore par ce qui nous en avons appris à la veille ou au lendemain de la dernière guerre, ou même sur les bancs de l'école.

Ainsi par exemple ayant constaté ces dernières années que la Russie était passée en quarante ans du rang de huitième puissance industrielle du monde au second, et qu'elle continue à croître sur un rythme qui est au moins le double du nôtre, nous manifestons clairement l'intention d'emmagasiner cette « notion acquise », de l'accepter comme définitive et de nous installer dans une situation de crainte, dans un complexe d'infériorité technique et industrielle. Grave erreur, aujourd'hui rien n'est acquis, rien n'est stable: familiarisons nous avec la vitesse, sachons que personne n'a plus le droit de s'installer nulle part.

Progrès gigantesques mais relatifs de la Russie

Analysons certains chiffres qui nous montreront la relativité des progrès russes et qui

handicapent au départ — à partir d'aujourd'hui par exemple, pour « penser » en termes modernes — la croissance ultérieure de l'essor industriel soviétique: en Russie 90% des transports ont lieu par chemin de fer, 40% seulement aux U.S.A. En Russie les 43% de l'énergie sont fournis par le charbon, et 20 par la tourbe et le bois, tandis que l'Amérique ne demande qu'un quart de l'énergie dont elle a besoin aux combustibles solides. La Russie a réalisé ses progrès gigantesques surtout grâce au passage de la main d'œuvre agricole à l'industrie: elle peut continuer à le faire, sa population agricole étant encore aujourd'hui excessive. Mais les données statistiques démographiques ne lui sont pas aussi favorables aujourd'hui qu'hier. Contrairement à toutes les prévisions la natalité américaine est restée très haute, tandis que la Russie voit vieillir sa population stable. En 1940, sa supériorité numérique était de 46%: en 1960 elle n'est plus que de 18%. D'un côté 208 millions de soviétiques, de l'autre 180 millions d'Américains: la différence n'est plus très grande aujourd'hui; demain nous aurons peut-être un ren-

versement des facteurs. D'autres comparaisons pourraient être faites dans les secteurs de la production: on verrait alors que la Russie est « en retard » sur l'Amérique au point de se trouver à l'heure actuelle au niveau de l'Amérique du début de ce siècle: mais le procédé est un peu simpliste et, d'autre part, on le sait, Khrouchtchev s'est promis de combler la différence en quelques années et on ne voit pas ce qui pourrait l'en empêcher.

Le tourment de l'Europe facteur de progrès

Toutefois là encore ne nous attardons pas sur les notions temporaires que nous venons d'énumérer. Voyons ce qu'elles réservent pour l'avenir.

L'Amérique « installée » dans son bien-être n'est pas éperonnée comme la Russie par le désir ardent de progresser: c'est là une notion qui pourrait bien avoir quelque stabilité, qui sera vraie encore sans doute pour quelques dizaines d'années. Mais l'Amérique a une alliée qui n'est pas « installée » du tout: une alliée en plein ferment, une alliée stimulée par la peur, tourmentée par des problèmes de tout genre et qui commence, elle aussi, à s'apercevoir que derrière les doctrines philosophiques il y a des techniques, qu'outre les joies spirituelles il y a des biens matériels, outre la poésie et la peinture les machines dont il faut bien se servir, et pour des buts tout autres que méprisables ou platement matériels. Du jour où la vieille Europe aristocratique se laissera de jouer le rôle de la parente pauvre et romantique — et ses jeunes aidant, ce jour n'est pas loin — du jour où elle sera avide, elle aussi, d'un bien-être et d'un progrès matériel dont elle a fait fi jusqu'ici, éprise d'idéals, heureuse dans ses éléances et ses gloires, elle pourrait bien à son tour faire des pas de géant.



Le redressement économique d'une Europe qui s'ignore : le développement économique des « Six » croît encore plus rapidement que celui des Soviétiques.

Aveuglée par ses craintes, consciente de ses discordes, avec les plaies de ses dernières guerres encore mal cicatrisées, l'Europe souffre d'un complexe d'infériorité dont elle pourrait se débarrasser si elle apprenait à penser plus vite, à éliminer les notions et les idées trop solidement ancrées. Un autre des lieux communs auxquels elle se complait, est celui de sa pauvreté. Or, ces dix dernières années ont été le théâtre d'un redressement économique européen dont on ne parle en général dans les pays d'Europe qu'en vue des propagandes électorales, et sans y croire. Voyons de nouveau les chiffres. En 1950 le revenu global des Pays d'Europe, Angleterre comprise, ne dépassait pas 150 milliards de dollars: en 1960 il a doublé. Les Européens fabriquent 3 millions d'autos de plus qu'en 1950, l'Amérique en construit un million en moins. La production industrielle européenne a augmenté de 55%, mais ce pourcentage se subdivise comme suit: 97% pour les membres de la Communauté Européenne, et 29% pour la Grande Bretagne; Amérique: 38%. Le développement économique des Six croît plus rapidement encore que celui des Soviétiques.

Ce n'est un mystère pour personne que ces résultats sont à attribuer en grande partie au Marché Commun. Les craintes manifestées avant la signature des Traités se sont révélées inconsistantes. Aucun des Pays signataires n'a subi le moindre dommage et au début de 1960 les échanges entre les Pays de

Le nouveau Membre italien de la Commission Européenne des Droits de l'Homme

Au cours de leur session, ouverte le 24 octobre à Strasbourg, les Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe ont nommé, à l'unanimité, membre de la Commission Européenne des Droits de l'Homme, au titre de l'Italie, le Professeur Giuseppe Sperduti, titulaire de la Chaire de Droit International de l'Université de Pise.

Le poste est devenu vacant à la suite de la démission de M. Dominedo qui était le membre italien de la Commission depuis sa création, en 1955.

Selon la procédure prévue par la Convention Européenne des Droits de l'Homme, la nomination d'un membre de la Commission est faite par le Comité des Ministres sur une liste de trois candidatures proposée par l'Assemblée Consultative.

* * *

Le Professeur Giuseppe Sperduti est né en 1912 et a obtenu le titre de docteur en droit à l'Université de Rome en 1934. En cette même année, il devient assistant de droit international près l'Université de Rome et Professeur sans chaire de droit international. En 1943, il est nommé chargé de cours de droit international près l'université d'Urbino. Depuis 1954, il est titulaire de la chaire de droit international de l'Université de Pise.

Auteurs de nombreuses publications, il est membre de la Commission d'Arbitrage pour les biens, les droits et les intérêts en Allemagne, membre de la Commission Nationale Italienne à l'UNESCO, membre de la Délégation italienne à l'Assemblée des Nations-Unies; co-directeur de la Revue « Rivista di Diritto Internazionale ».

la Communauté ont augmenté de 37% sans déséquilibres entre les importations et les exportations.

Il fut une époque où la pensée allait plus vite que les événements. Enfermés dans leurs frontières, cristallisés dans des systèmes politiques et économiques qui ne se modifiaient qu'après des siècles, sous la fermentation des idées dont la diffusion était lente, les peuples pouvaient prévoir des conquêtes à longue échéance, élaborer des révolutions fondées sur des concepts mûris par des

générations. Aujourd'hui les événements vont plus vite que la pensée: entraînons-nous à plus d'agilité mentale, ce que nous avons appris hier n'est peut-être plus vrai aujourd'hui. La vieille Europe dont on nous a parlé sur les bancs de l'école, l'Europe blessée et divisée de ce premier demi-siècle la parente pauvre dont les deux « blocs » pourraient ne faire qu'une bouchée, est peut-être le troisième « bloc » de demain: en attendant que la Chine prennent le rang du quatrième...

A. Gini

A Rome

le II^e Congrès des Ecoles privées

C'est au Capitole qu'a eu lieu à Rome l'ouverture des travaux du Congrès des Ecoles privées d'Europe qui se sont déroulés au Palais des Congrès de l'EUR du 7 au 11 novembre.

Les pays participants étaient l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, le Luxembourg, la Hollande, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, l'Irlande et la Norvège.

C'est l'Institut «E. Torricelli» qui avait promu cette intéressante réunion sous l'égide du Comité organisateur (président Giovacchino Forzano, écrivain, vice président Me Guido Pighetti, président de la Confédération italienne des professionnistes et des artistes. Le secrétaire général du Congrès était le professeur Giuseppe Calabretta.

Le programme des travaux

Le programme des travaux était le suivant:

Lundi 7 novembre - Ouverture du Congrès au Capitole Réception aux Musées du Capitole - dans l'après-midi, relation du professeur Luigi Volpicelli (Italie) «Ecole Européenne et Ecoles Privées». Relation du professeur Georges Uscatescu (Madrid) «Humanisme et Technique dans l'actuelle formation».

Mardi 8 novembre - Professeur Mario Gentile (Italie), relation sur «Education libérale et développement technique en Angleterre» - professeur Adelchi Attisani (Italie) relation sur «Education humaniste et Education moderne». Professeur J. Giraud (France), relation sur «L'Enseignement technique français à la croisée des chemins».

Mercredi 9 novembre — Relation du professeur Roberto Mazzetti (Italie): «Remarques sur l'Instruction technique et la formation humaine». Relation du professeur Salvatore Valitutti (Italie) sur «L'Ecole nationale et l'Education internationale». Relation du professeur Giuseppe Calabretta (Italie) sur «Réforme et bonification intellectuelle de l'Ecole».

Jeudi 10 novembre - Discussion sur les relations des journées précédentes. Constitution de l'«Association Internationale des Ecoles privées Européennes». Conclusion des travaux.

Vendredi 11 novembre Audience de Sa Sainteté Jean XXIII.

PIE XII AU MEMBRES DU I^{er} CONGRÈS

Nous donnons ci-dessous le texte du discours que Sa Sainteté Pie XII avait prononcé à l'adresse des Congressistes du «I^{er} Congrès International des Ecoles Privées d'Europe».

Nous saluons avec plaisir votre première assemblée, Messieurs, qui êtes venus discuter à Rome les problèmes communs aux écoles privées européennes. Initiative heureuse, dont l'idée naquit lors d'une excursion à Vienne de quelques élèves italiens. L'accueil sympathique qu'ils y trouvèrent mit en évidence une similitude d'intentions et de préoccupations, toute naturelle entre ceux qui donnent à l'école privée ou qui en reçoivent le meilleur de leurs ressources humaines, spirituelles et intellectuelles.

La rencontre actuelle a pour but de souligner quelques aspects caractéristiques de l'école privée et de la mission qu'elle se propose dans une société aux prises avec des transformations rapides et profondes qui la portent à dépasser les frontières nationales pour établir une communauté européenne culturelle, économique, sociale et même politique.

Le statut de l'Ecole privée reflète le niveau culturel d'un Pays.

On peut l'affirmer sans crainte: le statut qu'un pays réserve à l'école privée — Nous prenons ce terme au sens où vous l'entendez vous-même —, c'est-à-dire l'école qui n'est pas gérée par l'Etat — reflète assez exactement le niveau de vie spirituelle et culturelle de ce pays. Un Etat qui s'attribue exclusivement la tâche de l'éducation et interdit aux particuliers ou aux groupes indépendants d'assumer en ce domaine aucune responsabilité propre, manifeste une prétention incompatible avec les exigences fondamentales de la personne humaine. Aussi l'idée de la liberté scolaire est-elle admise par tous les régimes politiques, qui reconnaissent les droits de l'individu et de la famille. Dans la pratique, cependant, tous les degrés de liberté

sont possibles. Tantôt l'Etat se désintéresse plus ou moins des efforts de l'initiative privée, ne les soutient pas financièrement, se réserve le droit d'accorder tous les titres académiques; tantôt, par contre, il reconnaît sous certaines conditions la valeur de l'enseignement privé et lui accorde des subsides; mais plus encore que la concession d'un appui matériel ou la reconnaissance légale des diplômes, importe la position de principe des gouvernements à l'égard de l'enseignement privé. Souvent, en effet, la liberté admise en théorie reste, en fait, limitée, et même combattue; elle est tout au plus tolérée, lorsque l'Etat s'estime détenteur, en matière d'enseignement, d'un véritable monopole.

La mission de l'Ecole lui vient d'abord de la famille . . .

Or une analyse sérieuse des fondements historiques et philosophiques de l'éducation démontre clairement que la mission de l'école lui vient non de l'Etat, seul, mais de la famille d'abord, puis de la communauté sociale à laquelle elle appartient. La formation de la personnalité humaine relève, en effet, avant tout de la famille, et comme, dans une large mesure, l'école tend au même but, elle ne fait que prolonger son action et recevoir d'elle l'autorité nécessaire à cette fin. La primauté du milieu familial dans l'éducation se manifeste d'ailleurs par l'impuissance fréquente du cadre scolaire à remédier seul aux carences familiales graves. D'autre part, dans la mesure où l'école communique un savoir, un ensemble de connaissances ordonnées à l'activité extérieure des individus, et surtout à l'exercice de leur profession, elle dépend aussi de la communauté, de ses traditions, de ses besoins, de son niveau de culture, de l'orientation de ses tendances. Les exigences de la communauté seront interprétées, au niveau de l'école, par des individus, des groupes organisés, des institutions culturelles ou religieuses, qui se proposent précisément, comme fin propre, la formation des jeunes gens à leurs tâches futures. L'Etat, le pouvoir politique comme tel, n'interviendra que pour exercer un rôle de suppléance, pour assurer à l'action des particuliers l'extension et l'intensité requises. Loin donc de considérer l'école privée comme entièrement subordonnée au pouvoir politique, il faut lui reconnaître une réelle indépendance dans sa fonction propre et le droit de s'inspirer des principes familiaux, qui commandent la croissance et le développement des personnes humaines, sans oublier assurément les nécessités posées par le milieu social.

Les Ecoles privées facteur d'entente dans une Europe aux structures plus vastes.

L'organisme administratif des Etats modernes s'est en effet amplifié démesurément, en absorbant des secteurs toujours plus étendus de la vie publique, celui de l'école en particulier. Autant cette intervention reste légitime, lorsque l'action des individus est impuissante à satisfaire aux besoins de l'ensemble autant elle s'avère nuisible lorsqu'elle tend à suppléer délibérément l'initiative privée compétente. Vous avez donc raison de souligner la priorité de l'école privée, sur celle dont la gestion dépend des pouvoirs publics, et les services éminents qu'elle a rendus partout où on lui a laissé une liberté d'action suffisante.

Vous vous proposiez dans ce congrès de constituer un centre européen pour la défense des biens spirituels de l'école privée: cet objectif requiert aujourd'hui une attention soutenue et une intervention ferme de la part de tous ceux qui croient à sa fonction irremplaçable. Dans la plupart des nations modernes, elle doit encore malheureusement livrer une lutte serrée pour maintenir les droits acquis et assurer sa subsistance sur le plan économique. Mais, parce qu'elle n'est pas assujettie, aux servitudes qui pèsent sur tous les organismes d'Etat, elle dispose d'une plus grande facilité d'adaptation aux conditions nouvelles de la vie internationale. Aussi avez-vous raison d'espérer que l'entente entre les écoles privées facilitera la formation des jeunes générations, avides de se libérer des étroitesse d'un nationalisme souvent exagéré dépassé par les faits, et de faire face aux responsabilités accrues qu'elles devront assumer dans une Europe aux structures plus vastes. Dans les discussions où les responsables des écoles privées confrontent leurs points de vue, il est normal que les problèmes d'organisation et de méthodes occupent une large part, s'ils veulent rester parfaitement à la hauteur des progrès actuels de la pédagogie; mais il importe qu'on respecte avant tout l'esprit de l'école libre, sa conception de l'homme et de l'éducation, l'idéal désintéressé de ceux qui s'y consacrent; parfois, cédant à une émulation mal comprise les dirigeants de l'école privée ont suivi, dans leurs méthodes et la compositions de leurs programmes, l'exemple d'un système d'enseignement obéissant à d'autres préoccupations, et moins soucieux de sauvegarder les vraies valeurs de la personne. Vous aurez à coeur. Nous n'en doutons pas d'éviter cet écueil plus dangereux pour vous que les attaques venues de l'estérieur.

Ceux qui joueront demain un rôle de premier plan dans la vie publique sortiront, Nous en sommes convaincu, des écoles qui



Nicola Grigorescu (1838-1907) - Paysage

Une émouvante rétrospective du grand peintre roumain Nicola Grigorescu (1838-1907) a été organisée à Rome dans le cycle des conférences de la Société « Armonia » dirigé par Mgr. Aloisiu Tautu. Cette exposition inaugurait l'activité de la Société pour l'année 1960-61.

M. Horia Roman, journaliste, a fait pour la circonstance une causerie au cours de laquelle il a illustré la vie et l'oeuvre du grand artiste roumain qui a apporté dans la peinture du siècle dernier une note d'originalité et de poésie à l'Ecole de Barbizon dont le célèbre Millet a été le chef indiscuté.

(suite de la pag. 8)

honnorent davantage l'idéal de liberté et l'initiative personnelle, et n'hésitent pas à mettre au coeur de leur enseignement de solides convictions morales et religieuses, celles surtout de la foi chrétienne qui, à travers les siècles, n'a cessé de modeler l'âme des peuples de l'Occident.

Une élite chrétienne pour la nouvelle société européenne.

La société européenne, qui s'labore maintenant, ne trouvera son équilibre intérieur et ne pourra tenir sa place parmi les autres puissances mondiales, que si elle dispose d'une élite imprégnée des meilleurs traditions hu-

maines et chrétiennes, et convaincue surtout de la primauté du spirituel sur les formes les plus élaborées de l'organisation technique. *Il vous appartient, Messieurs, de travailler à la préparation et à l'épanouissement de cette élite, et de donner ainsi aux peuples d'Occident les forces vives qui les aideront à réaliser un destin commun dans la paix et la collaboration fraternelle.*

En gage des faveurs divines et de succès pour les efforts que vous avez déjà consentis et que vous continuerez à déployer pour une si noble cause, Nous vous accordons à vous-mêmes et à tous ceux qui se dépensent dans la vérité et la justice au service de l'enseignement privé, Notre Bénédiction Apostolique.

QUAND LES "COLONIES,"

Le 9 juin dernier, l'Assemblée Nationale de Paris approuvait les accords conclus avec la République malgache par le gouvernement français (Madagascar) et avec la Fédération du Mali (l'ancien Sénégal et l'ancien Soudan français) qui, l'une et l'autre, ont pris rang d'Etats indépendants, tout en restant membres de la Communauté française.

Pour le Mali comme pour Madagascar, un accord particulier de défense précise les conditions dans lesquelles la France et chacun des nouveaux Etats se prêteront mutuellement aide et assistance afin d'assurer la défense commune. Des dispositions analogues seront convenues avec les autres pays africains qui accéderont à l'indépendance.

Chaque état aura son armée nationale, qui sera mise sur pied avec le concours de l'armée française. En revanche, pour que la France puisse assumer ses responsabilités en matière de défense commune, les Etats lui reconnaîtront la libre disposition de certaines bases, terrestres, maritimes et aériennes, situées sur leur territoire.

Afin de coordonner l'ensemble, des Comités mixtes de défense, formés de personnalités françaises et locales, seront créés. Ces Comités travailleront en liaison avec les grands commandements stratégiques que le gouvernement de Paris avait institués il y a quelques années: le Comité franco-malien, avec le Commandant de la Zone stratégique de l'Afrique

Centrale (qui couvre la totalité des pays de l'ancienne Afrique Occidentale française et de l'ancienne Afrique Equatoriale française) et le Comité franco-malgache, avec le Commandant de la Zone stratégique de l'Océan Indien (qui couvre, non seulement Madagascar, mais encore la Côte française des Somalis et les îles de l'Océan: la Réunion, l'Ierguïlan, etc.).

Les premiers éléments des jeunes armées nationales seront constitués par transfert des ressortissants (maliens ou malgaches), qui servent actuellement dans les forces armées françaises. Les premières dotations en matériel, armements, véhicules, seront également fournies par la France, ainsi que le personnel technique. L'armée française prendra aussi à sa charge la formation des cadres et des spécialistes.

«Le gouvernement malgache a décidé de mettre rapidement sur pied les premières unités de son armée nationale - dit un document qui émane du ministère français des armées. En application des accords franco-malgaches, et fidèle à l'esprit de coopération qui a présidé à leur élaboration, la France apporte à l'armée malgache tout l'appui dont celle-ci a besoin pour ses premiers pas.

«Certes le transfert de cadres, d'hommes de troupe, de casernements et autres installations, pose de nombreux problèmes. Ce qui n'empêche aucunement la création de la nouvelle armée de se poursuivre dans un climat de totale collaboration. Les autorités malgaches se sont plu à rendre hommage au Commandement

UN NOUVEAU COLONIALISME ÉCONOMIQUE DE L'ANCIEN COLON

Les manuels d'histoire de notre époque comme « La fin d'un monde », l'abolition des frontières, l'abolition des frontières, s'était produite sans trop de bruit. La question du Congo, au centre, encore la paix du monde. L'histoire s'achèvera ce singulier épisode qui devait naître semble à l'heure de se servir de la liberté que ce pays livré à l'anarchie, il se défendra, on se demande économique et idéologique l'ancien colonialisme territorial, ex-colonies, ont démontré dans leur nouvelle indépendance, la République Malgache, Maroc. Cet article de Georges mais déjà dépassé par les événements sur le rythme accéléré l'intéressante tentative d'organisation à Madagascar et actuelle le Sénégal s'est terminée changements interviendront volonté de collaboration entre et doit être stimulée dans libres.



Tirailleurs

me brûlant

DEVIENNENT DES "ALLIÉS,"

MIQUE ET IDÉOLOGIQUE, À LA PLACE ALISME TERRITORIAL

designeront peut-être un jour des colonies». Jusqu'ici leur vers protectorats et mandats de bouleversements apparents. En outre, a menacé et menace nul encore ne sait comment de. Le jeune Etat souverain à l'heure actuelle bien incapable de revendiquée. En face de incapable de s'organiser et de si un nouveau colonialisme ne prendra pas la place de territorial. Pourtant d'autres territoires qu'ils pouvaient s'installer en France: la Somalie, par exemple, la Fédération du Mali, les îles de la République, relativement récent, événements qui se succèdent en ce que l'on sait, nous explique la mise en œuvre de la défense élargie du Mali. On sait qu'à l'heure actuelle de la Fédération. D'autres peuvent-être encore, mais une fois l'Afrique et l'Occident existant, l'intérêt de tous les hommes

militaire français pour son esprit de compréhension et de dévouement, insi qu'aux militaires français qui s'attachent à aider au maximum leurs camarades malgaches. C'est dans cet esprit que les troupes françaises sont en train de remettre en état, après l'avoir évacué, le camp Antony, à Tananarive, qui doit recevoir les premières unités malgaches.

Placées sous les ordres d'un organe central de commandement, celles-ci comprendront des unités d'infanterie, de spahis, de parachutistes et des éléments de reconnaissance blindés montés sur véhicules légers. Les militaires porteront une tenue qui ne se différenciera de celle des troupes françaises d'outre-mer que par quelques détails: casquette plate au lieu du «képi» traditionnel en France, pattes d'épaule rouges, écussons et insignes de grade nouveaux.

Tout ce qui vient d'être dit est valable pour l'armée nationale de la Fédération du Mali, dont la mise sur pied sera entourée, sans aucun doute, du même climat de coopération. Pour sa part, l'armée malienne disposera d'effectifs fixés à 5.000 hommes, auxquels viendront s'ajouter 2.000 gendarmes.

Ces forces nationales — aujourd'hui maliennes ou malgaches, demain ivoiriennes ou nigériennes — auront pour mission d'assurer le maintien de l'ordre intérieur, la sauvegarde de la souveraineté nationale et la protection du territoire de l'Etat. En ce qui concerne la défense extérieure de la Communauté, elles seraient éventuellement appuyées par les

forces françaises stationnées dans le pays et, s'il en était besoin, renforcées par des éléments du corps de bataille français d'intervention.

Pour l'instant, les troupes françaises, largement étalées sur cet immense espace africain, qui va du Sahara algérien aux affluents du Nil et au Congo, jusqu'à la Grande Ile malgache, occupent de nombreux points d'appui et de multiples garnisons, certaines depuis bientôt un siècle.

Dakar et Diego-Suarez sont les deux grandes bases stratégiques d'importance mondiale, l'une orientée vers l'Atlantique Nord, l'autre vers l'Océan Indien et l'Extrême-Orient. L'armée de l'air possède un réseau de bases aériennes, équipées en fonctionnement normal ou en transit opérationnel. Les forces terrestres disposent, elles aussi, d'une puissante infrastructure militaire, édiflée à grands frais.

Que va-t-il advenir de toutes ces installations? Beaucoup d'entre elles seront remises entre les mains des différentes armées nationales. D'autres seront utilisées par les forces françaises de la Communauté, qui demeurent sur les territoires des nouveaux Etats indépendants.

C'est ainsi que, à Madagascar, la France continuera à disposer de la base stratégique de Diego-Suarez, avec ses organisations terrestres, maritimes et aériennes, ainsi que d'aérodromes ou garnisons à Tananarive, Tamatave, Antsirabé et Tuléar.

De son côté, il est convenu que la Fédération du Mali cède à l'armée française la base



sénégalais

L'EUROPE se prépare à entrer en compétition

Coopération européenne pour les recherches spatiales

Un rapport de M. David Fricce, de la Commission Economique du Conseil de l'Europe, donne des détails sur les résultats obtenus en Russie, en Amérique et en Europe dans le domaine des recherches spatiales, ainsi que le programme pour l'avenir et une analyse des avantages d'une éventuelle coopération européenne.

Il définit les recherches spatiales et leur but: placer des instruments en dehors de l'atmosphère terrestre en vue d'étudier les phénomènes qui ne sont pas accessibles aux recherches dans les conditions terrestres normales.

Le rapporteur examine les possibilités des recherches offertes par les différents engins spatiaux. Selon lui, les plus grandes possibilités appartiennent aux satellites, les recher-

ches étant faites par les instruments du bord et communiquées au sol. Les satellites ne sont pas seulement des observatoires volants, leur utilité se révèle également dans les domaines de la surveillance, des transmissions de navigation, de la reconnaissance et des communications. Des progrès énormes ont été réalisés dans ces domaines: les communications sont exemptes des troubles qui peuvent perturber la radio et coûtent beaucoup moins cher que les communications par câble; les transmissions de navigation sont portées à l'échelle mondiale et ne souffrent pas des conditions atmosphériques; en météorologie un satellite donne des précisions constantes concernant la formation des nuages.

D'autres domaines de recherches dans l'atmosphère et dans l'ionosphère sont possibles, notamment en ce qui concerne les champs électriques et magnétiques, les champs de gravitation, l'astronomie et les sciences biologiques.

Les recherches spatiales seront profitables au point de vue technique et économique dans les domaines suivants: électronique, énergétique, physique et mécanique des basses températures, fabrication technique, chimie, biologie et biochimie.

Mais les recherches spatiales soulèvent un certain nombre de problèmes politiques et juridiques: Peut-on créer une ligne frontière entre l'espace sidéral et l'espace territorial? Quel système juridique appliquer à l'espace sidéral? Comment humainement

(suite de la pag. 11)

stratégique du Cap-Vert (qui s'étend sur Dakar, la péninsule du Cap Vert et Thiès), les bases aériennes de Bamako, Gao sur le Niger et Tessalit, à la frontière du Sahara algérien, et les points d'appui terrestres de Saint-Louis du Sénégal et de Kati, près de Bamako, au Soudan.

L'aide de la France ne se limitera pas, en effet, à la création des unités nationales. Les forces françaises restant à Madagascar ou au Mali s'efforceront d'apporter aux jeunes armées toute l'aide technique et le soutien logistique qui leur seront longtemps encore indispensables.

GEORGES MAREY



La Garde rouge de Dakar

nement parviendra-t-on à des lois dans ce domaine et les fera-t-on respecter? Ces questions supposent la création et l'acceptation universelle d'un droit international de l'espace.

Le Rapporteur analyse ensuite les résultats et les projets de la Russie, de l'Amérique du Royaume Uni de la Belgique de la France de l'Allemagne, de l'Italie et des Pays-Bas; des Nations-Unies, du Conseil International scientifique et de la Fédération Internationale des astronautes.

Il dit, notamment:

« Que nous l'aimions ou non, nous vivons désormais dans l'âge de l'espace. Dans tous les domaines — depuis la défense jusqu'à l'éducation — notre politique doit être conçue de façon à pouvoir tenir compte des subites modifications de notre milieu, conséquences naturelles d'un monde qui se trouve en rapide expansion... La conquête de l'espace par l'homme, modèle déjà le monde de demain ». Ce nouvel âge d'exploration est comparable à celui de la conquête de l'air et des océans, à cette différence près que les distances sont infiniment plus grandes. Il faut reconnaître qu'aucun pays européen ne peut rivaliser seul sérieusement avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S., quant aux dépenses et à la diversité des projets. La recherche spatiale n'assurera pas seulement des avantages techniques, mais aussi une puissance accrue et un prestige mondial. L'Europe doit donc participer à la recherche spatiale pour des raisons d'ordres scientifique, technique, économique, politique, culturel et militaire. Notre décision doit être fondée sur le rôle que nous estimons devoir jouer dans le monde de demain. Le Rapporteur analyse les suggestions suivant lesquelles tout pays européen voudrait se lancer seul à la conquête de l'espace. Il montre les difficultés de confier ces recherches aux Nations

Encore un pas vers l'unification

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Après deux ans et demi de travaux, le Groupement d'études du tunnel sous la Manche, a acquis la conviction que cette entreprise est possible et souhaitable. Il a étudié divers types de jonction continue des deux rives du Pas-de-Calais. Ses conclusions lui font préférer un tunnel ou un tube ferroviaire équipé de matériel spécialement conçu pour le transport des véhicules routiers.

Outre ces considérations, le rapport comporte une documentation sur le Groupement d'études, un historique du projet, des prévisions de trafic pour un tunnel ferroviaire ou routier, une estimation des dépenses et des recettes suivant divers types d'ouvrages.

L'ensemble du projet préconisé par le Groupement d'étude, reviendrait à 1 milliard et demi de Nouveaux Francs. Un tunnel routier coûterait environ deux milliards de Nouveaux Francs; un pont: deux milliards et demi de Nouveaux Francs; un tunnel mixte près de trois milliards de Nouveaux Francs.

La recommandation jointe au rapport préconise que les gouvernements intéressés « donnent une suite favorable au projet créant une voie de communication par un tunnel ou par un pont, entre la France et la Grande-Bretagne ».

Une Directive tend à faire appuyer le projet au sein des Parlements Nationaux.

Unies ou de coopérer avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S.. Il propose la coopération des pays européens entre-eux et la création d'une Agence Européenne pour la recherche spatiale indiquant les points qu'il faut étudier, la nature de l'Agence, son contrôle, sa composition, son programme et ses dépenses. Concernant le contrôle, il souligne qu'une telle Agence représenterait une importance politique et économique trop grande pour être abandonnée au contrôle exclusif d'une Organisation de techniciens. Selon lui, il serait possible de lui accorder une large indépendance dans l'exercice de sa routine quotidienne, mais il faudrait la soumettre en dernier ressort au contrôle d'un groupe de ministres compétents. Il y aurait certes un avantage si les affaires de l'Agence subissaient une influence parlementaire.

Après avoir examiné un éventuel programme et estimé

les dépenses à 25 millions de livres sterling par an, le Rapporteur propose un projet de recommandation demandant au Comité des Ministres d'étudier la possibilité et le coût de l'établissement d'une Agence européenne qui aurait pour tâche d'entreprendre un programme de recherches spatiales en prenant pour base un véhicule spatial européen et de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Le comité des Ministres s'informerait auprès des Etats-Membres de leur volonté de participer à un programme européen de recherches spatiales. Un plan précis portant sur la création de l'Agence spatiale européenne, devrait être soumis aux gouvernements membres, aux fins de ratification rapide et l'Agence spatiale européenne sous le contrôle souverain d'un comité de Ministres compétents, serait soumise à l'influence parlementaire de l'Assemblée Consultative.

LES TRAVAUX DE LA F. A. O.

A PROPOS DE POLITIQUE AGRICOLE

Malgré la baisse des cours mondiaux, les prix agricoles semblent s'être assez bien maintenus dans les pays industrialisés. Toutefois l'amélioration des recettes brutes a été absorbée en partie par la hausse des prix de production. Il n'en est pas de même pour les pays insuffisamment développés. De ce fait les politiques agricoles diffèrent. Tandis que les pays insuffisamment développés cherchent à relever la production, les pays industrialisés cherchent à accroître la demande.

Cette situation comporte deux paradoxes. D'un côté les excédents alimentaires croissent sans cesse, de l'autre des millions d'individus souffrent de la faim. D'autre part, la baisse des prix à la production, par suite des moyens techniques nouveaux, est également parallèle à la hausse des prix alimentaires du commerce de détail.

Ce déséquilibre peut s'expliquer peut-être par la structure et l'organisation du secteur agricole, les producteurs individuels se livrant à la concurrence les uns des autres, tandis que l'industrie de transformation des produits est puissamment organisée en associations patronales ou syndicales permettant la fixation des prix et le contrôle des marchés.

Les comités internationaux qui travaillent sous les auspices de la F.A.O. voient une solution à ce problème: que les pays industrialisés entreprennent une action concertée pour stabiliser les marchés et élargir les débouchés des produits primaires.

Une autre formule consisterait à promouvoir l'industrialisation des pays insuffisamment

développés, de manière qu'ils puissent étendre et diversifier leur production industrielle, et créer en conséquence un commerce d'exportation de produits spéciaux, ce qui permettrait à ces régions d'accroître leurs importations alimentaires.

Il est indispensable d'accélérer l'expansion de la production agricole dans les régions déficitaires et de remédier ainsi à des situations extrêmement périlleuses.

* * *

Plus particulièrement en ce qui concerne les pays européens, la F.A.O.:

- a fait un effort de documentation de l'opinion publique,
- a créé en 1953 une Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse,

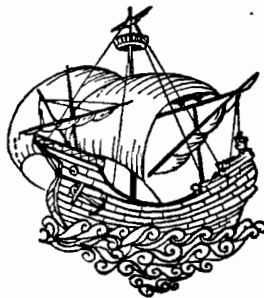
- s'efforce d'accroître la productivité de l'élevage,
- s'occupe des applications de la technique atomique à la recherche agricole, et des répercussions que peuvent avoir pour l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries, la contamination radioactive par les produits atomiques,
- encourage la production des produits forestiers utiles au mieux-être de tous,
- étudie et s'efforce d'améliorer les conditions de nutrition humaine,
- a constitué en 1958 un groupe de travail ad hoc des problèmes de sociologie rurale en Europe,
- et prépare un recensement mondial de l'agriculture.

Bourses de recherche pour 1960

L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture a annoncé fin octobre l'attribution de 10 bourses André Mayer pour la recherche et le perfectionnement de chercheurs dans divers domaines agricoles.

Ces bourses de 1960 sont les plus récentes qui aient été attribuées au titre d'un programme spécial de bourses de perfectionnement, institués par la Conférence de la FAO en mémoire du Professeur André Mayer (France) savant éminent et l'une des personnalités dont le rayonnement a inspiré la création de l'Organisation. Le Professeur Mayer est mort en 1956.

Les bourses de recherche tendent à favoriser et à encourager la recherche scientifique dans les domaines d'activité de la FAO; elles sont attribuées chaque année à des chercheurs choisis avec soin. Elles permettent au bénéficiaire de tra



LES TRAVAUX DE L'UNESCO

La Bibliographie Internationale d'Anthropologie sociale et culturelle

Analyse du monde concret, la science consiste à tirer de ce monde ses principes abstraits. C'est une manière souvent décevante de transfigurer les choses, du moins pour les esprits qui ne sont pas portés à l'abstraction. Pour eux, il existe toutefois des disciplines qui, tout en poursuivant elles aus-

si la recherche de principes, conservent un lien plus apparent avec la réalité vivante: ce sont les sciences dites humaines, et, parmi elles, surtout l'anthropologie.

On peut faire, chaque année, l'expérience en parcourant un simple répertoire tel que la *Bibliographie Internationale d'Anthropologie Sociale et Culturelle* éditée par les soins de l'Unesco, et dont le quatrième volume portant sur les travaux publiés en 1958, vient de paraître.

D'aucuns ont vanté la suggestion poétique que peuvent exercer des catalogues comme celui de certaine "manufacture d'armes et cycles" ou même le simple indicateur des chemins de fer: les trois cent quarante pages de cette *Bibliographie* versent des élixirs d'une bien autres intensité en (numérant 489 titres, car telle est la moisson de 1958. Des titres qui, au hasard des pages, vont de «la pratique v'nitienne de la navigation au XVIIe siècle» à «une contrée celtique en Haute-Autriche», des «nouve-

les pierres sonnantes d'Afrique Occidentale» à «l'esclavage dans l'Inde ancienne», des «voies et impasses de la toponymie lituanienne» au «culte des jumeaux chez les Sangos». S'il n'est au pouvoir de personne de lire tout ce que l'anthropologie produit en une seule année, ce répertoire, précieux pour le spécialiste, peut suffire à alimenter les rêves du profane.

Elément du programme d'ensemble du Comité international pour la documentation des sciences sociales constitué en 1950 par l'Unesco, — les autres étant les bibliographies annuelles consacrées à la sociologie, à la science politique et à la science économique, — la *Bibliographie Internationale d'Anthropologie Sociale et Culturelle* est établie avec le concours du Congrès international des sciences anthropologiques et ethnographiques. Elle paraît en édition bilingue (française et anglaise) et recense les diverses publications scientifiques, quelle que soit leur forme, — livres, articles de périodiques, rapports multigraphiés, — mais à l'exclusion des travaux non édités et des articles parus dans la presse quotidienne.

Le plan de classification suffit à donner une idée de la multiplicité des sujets: études générales; sources et méthodes; bases morphologiques; études ethnologiques localisées; structure et relations sociales; religion, magie et sorcellerie; problèmes de la connaissance arts et sciences; statique et dynamique des systèmes sociaux et culturels; anthropologie appliquée et problèmes du sous-développement. Des index par auteurs et par sujets, ainsi que la liste de plus de sept cent périodiques consultés complètent cet ouvrage.

(suite de la page 14)

vailler pendant un an ou deux dans le domaine qu'il a choisi dans une institution d'un pays membre de la FAO.

Les bourses sont attribuées aux candidats suivants: Dr. A. Soliman Samra (République Arabe Unie) dont le domaine est la pathologie végétale appliquée au maïs; M. Lambertus Smeets (Pays-Bas) qui étudiera la relation entre les substances de croissance et le développement des fruits; Dr. F. Entessar (Iran), brucellose des caprins et des ovins; Mme. G. Gazmuri Pesse (Chili), biochimie du sang et hématologie dans leurs rapports avec les animaux; Dr. Peter N. Wilson (Trinidad), élevage dans les régions tropicales; M. Ian H. Kawharu (Nouvelle Zélande), développement communautaire; M. Reine K. Ryhanen (Finlande), influence des déchets inorganiques dans les lacs (sujet du domaine des pêches); M. George N. Baur (Australia), aménagement des forêts humides "rainforests" en fonction de l'écologie; Dr. Khouw Foet-Tjen (Indonésie), extraction de protéines comestibles à partir de matières végétales habituellement considérées comme non comestibles; et M. Jaime A. Ortiz Egas (Equateur) qui étudiera l'économie et la statistique agricoles intéressant son pays.



Les travaux du Conseil de l'Europe

Trente années de civilisation européenne
évoquées par une Exposition (1884-1914)

L'Europe et l'art au début du XX^e siècle

La 6ème Exposition du Conseil de l'Europe a été inaugurée au Musée d'Art Moderne à Paris, par M. André Malraux, Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles de France.

Ayant pour thème « Les Sources du XX^e Siècle - de 1884 à 1914 » l'Exposition restera ouverte jusqu'au 23 janvier 1961.

M. Jean Cassou, Conservateur en chef du Musée d'Art Moderne, et responsable de l'organisation de l'Exposition, en a fait les honneurs aux personnalités présentes, parmi lesquelles :

Les Les Ambassadeurs des Pays-Bas, de Norvège, du Danemark, du Luxembourg, d'Irlande, d'Islande et d'Espagne à Paris. MM. Jaujard, Secrétaire Général au Ministère d'Etat, chargé des Affaires Culturelles, Basdevant, Directeur Général des Affaires Culturelles et Technique au Ministère des Affaires Etrangères, Directeur de l'Association Française d'Action Artistique, Seyring, Directeur des Musées de France et Picon, Directeur Général des Arts et des Lettres.

Le vendredi, 21 octobre, s'est ouverte à Paris, au Musée d'Art Moderne, la 6ème Exposition du Conseil de l'Europe. Déterminé en 1953 par les Experts Culturels du Conseil de l'Europe, dans le but de rendre les Européens attentifs à la richesse de leur patrimoine commun, ce cycle d'expositions a souligné les années précédentes, l'Europe humaniste à Bruxelles en 1954, le Maniérisme à Amsterdam en 1955, l'Art Baroque à Rome en 1955, le Rococo à Munich en 1958 et le Romanisme à Londres en 1959.

Poursuivant le développement de ce cycle, l'Exposition de Paris a pour thème « Les sources du 20ème siècle ». Elle s'attache aux arts en Europe entre 1884 et 1914. Pourquoi avoir choisi cette époque et comment les arts entre ces deux dates constituent-ils une source? La réponse est facile.

L'année 1884 voit la fondation, à Paris, du Salon des Indépendants. L'impressionisme mûrit. Une véritable rénovation du goût s'opère. Des tendances se manifestent. Citer des noms? Cézanne, Seurat, Toulouse-Lautrec, Gauguin, Van Gogh, etc., Cette période se termine en 1914. 1914 est bien un carrefour. Beaucoup d'artistes et de littérateurs, de musiciens de ce temps meurent à la guerre ou de ses suites. Après la guerre, les groupes formés auparavant à Montparnasse, à Montmartre, à Munich, à Bruxelles, renaîtront et connaîtront le succès. Ce sera le Cubisme qui influencera l'architecture, voire l'industrie, et deviendra un véritable aspect de la civilisation. D'autres mouvements suivront, le Stijl, le Constructivisme russe, le Bauhaus, le Surréalisme, l'Abstrait.

On peut dire que tout cela

était en germe dans ces trente années dont l'Exposition de Paris va montrer l'évolution et que marquent en France le Fauvisme et le Cubisme et en Allemagne l'Expressionnisme.

En Belgique, c'est l'époque de James Ensor et de son immense « Entrée du Christ à Bruxelles », tandis que les Pays-Bas sont partagés entre le Réalisme, l'Idéalisme symboliste et l'Expressionnisme.

L'année 1907 voit le départ du Cubisme. Picasso présente ses « Demoiselles d'Avignon ». Au Salon d'Automne a lieu une rétrospective de Cézanne, mort l'année précédente.

Autour du Cubisme et de l'Ecole de Paris se rangent Chagall, Modigliani, sans oublier le douanier Rousseau et la découverte de l'Art nègre et océanien: l'Art Naïf.

A Dresde en 1903, a eu lieu l'exposition des oeuvres des Iles Palaos et d'Afrique.

Mais d'autres mouvements naissent, précurseurs d'écoles d'après-guerre, dont on peut suivre l'évolution à Paris dans le cadre de l'Exposition.

Ce qu'il importe de souligner, c'est le caractère historique du programme, la méthode choisie consistant à grouper autour d'une date, d'un événement, d'une idée, des oeuvres provenant d'origines diverses, afin d'opérer des rapprochements successifs, car c'est par ces rapprochements que l'histoire prend sa vivante signification.

Mais, les expositions du Conseil de l'Europe ne sont pas uniquement consacrées à la peinture, à la sculpture, à la littérature. Chacune d'entre elles s'efforce de montrer l'in-

fluence des arts sur la vie des gens. Chacune aussi s'attache à montrer les grandes inventions de l'époque étudiées.

A Paris, cette année, plusieurs ensembles mobiliers, des

photos de monuments, la reconstitution d'un jardin d'hiver, la naissance du cinéma seront présentés au public afin de donner de l'époque un tableau complet.

Grèce - Melle Catherine Doucas, Athènes;

Italie - Contessa S. Rattazzi
Roma - M. Bassani Directeur de l'Institut d'Etudes politiques internationales à Milan;

Luxembourg - M. Alfonse A-
rend, Chargé des Relations Cul-
turelles, Ministère de l'Éduca-
tion Nationale, Luxembourg;

Norvège - Dr. Erling Chris-
tophersen, Directeur du Servi-
ce des Relations Culturelles,
Ministère des Affaires Étrangè-
res, Oslo;

Pays-Bas - Mr. S. Dunlop;
Royaume-Uni - E. D. O'Brien
et Mr. Tony Allfrey.

Fonds Culturel

et Fondation Européenne de la Culture

Le lendemain de la remise du Prix Européen au Prince des Pays-Bas, Président de la Fondation Européenne de la Culture, la première réunion des Représentants des Comités Nationaux Mixtes du Fonds Culturel du Conseil de l'Europe et de la Fondation Européenne de la Culture a eu lieu à Strasbourg, les 29 et 30 septembre 1960 sous la présidence de M. O.B. Kraft, Président de la Commission culturelle de l'Assemblée Consultative.

Le but de cette réunion a été la mise au point des modalités de la coopération entre le Fonds Culturel et la Fondation Européenne de la Culture sur le plan national, à la suite de l'Arrangement conclu entre les deux organismes.

Ces Comités Nationaux Mixtes sont en voie de création pour lancer un appel de fonds en faveur de la réalisation, en Europe, d'un grand programme de coopération culturelle.

Ont participé à cette réunion: le Commandant G. G. Rodd, Secrétaire Général de la Fondation Européenne de la Culture, ainsi que les Représentants Nationaux suivants:

Autriche - M. Alexander Auer, Directeur de l'Institut Européen d'Alpach;

Belgique - M.E. Coppieters,

Directeur de l'Institut Royal des Relations Internationales

Danemark - M. Barford,
Dansk Arbeidsgiver forening,
Copenhagen;

France - M. J. Darcet, le Général Bailly;

EXIL et LIBERTE

L'organe de l'Internationale de la Liberté (Union pour la Défense des Peuples Opprimés), « Exil et Liberté » (50, rue Violet, Paris 15e), publie dans son numéro de novembre:

- Henry Bordeaux: «La crise du logement».
 - Jean Baylot: «Pour la maison du Réfugié».
 - Patrice Brocas: «Le devoir du monde libre».
 - Guy Vaschetti: «Ceux qui luttent».
 - Henri Caillemer: «Retour de Grèce et de Turquie».
 - Abel Clarte: «De Profundis».
 - François de Romainville: «La voie du salut».
- etc.. etc...

Les intellectuels fuient de plus en plus la zone soviétique

Au cours du mois d'octobre dernier, 21.150 personnes ont quitté la zone d'occupation soviétique pour se réfugier en République fédérale et à Berlin-Ouest. Ce chiffre dépasse de 452 celui du mois de septembre. Par contre, les années précédentes, le nombre des réfugiés avait toujours été en régression pendant l'hiver. La plupart des réfugiés se rendent à Berlin-Ouest.

La fuite des intellectuels s'est également accentuée. Au cours des 9 premiers mois de cette année, 2.523 personnes appartenant à cette catégorie ont fui la zone soviétique, alors que le chiffre total obtenu pour l'ensemble de l'année 1959 n'avait pas dépassé 2.361.

On continue d'autre part à signaler de constantes fuites de médecins. Sept d'entre eux ont quitté la zone au cours de ces derniers jours. L'un d'eux est le médecin-chef de la section de chirurgie de l'hôpital municipal de Friedrichshain, à Berlin-Est, d'où 10 spécialistes se sont déjà enfuis au cours de cette année. Il en est de même en ce qui concerne la clinique chirurgicale de l'Université de Leipzig qui a déjà perdu cette année 7 médecins, dont 3 médecins-chefs, qui ont chargé refuge à l'Ouest. Les déficiences enregistrées chez les dentistes sont également sensibles. C'est ainsi que le chiffre des dentistes exerçant librement dans le secteur soviétique de Berlin est passé de 700 en 1953 à 380 en octobre 1960. Selon les renseignements fournis par l'Office de sécurité sociale de Berlin-Est, cette régression est due à deux raisons: la fuite vers l'Ouest et le passage des dentistes dans les polycliniques et les cabinets dentaires mobiles de l'Etat.

X ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Message de M. Jens Otto Krag

Ministre des Affaires Etrangères du Danemark
et Président du Comité des Ministres du Conseil d'Europe

Il y a dix ans, le 4 novembre 1950, la Convention Européenne des Droits de l'Homme était signée à Rome.

Pour les Etats membres du Conseil de l'Europe, «inébranlablement attachés aux valeurs spirituelles et morales qui sont à l'origine des principes de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit», cette Convention traduisait les aspirations profondes de leurs peuples. Oeuvre commune de l'Assemblée Consultative et du Comité des Ministres, elle est, et se devait de l'être, la première des Conventions élaborées dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Déjà garantis dans l'ordre politique par le Statut du Conseil de l'Europe, les droits de l'homme bénéficient également, grâce à la Convention, d'une garantie de nature juridique.

Avec la création de la Commission et de la Cour Européennes des Droits de l'Homme, un chapitre nouveau vient d'être ouvert dans l'histoire du droit des gens.

Conçue tant pour ouvrir la voie vers l'unification européenne que pour assurer le libre fonctionnement des institutions démocratiques, la Convention apparaît comme ayant pleinement atteint ce double but.

«L'EUROPE depuis la guerre.»

Le 24 octobre, la Société des disques Argo de Londres a édité un disque de longue durée intitulé «L'Europe depuis la guerre: histoire de 10 années de coopération européenne». Ce disque retrace les efforts déployés par l'Europe pour réaliser son unité depuis l'époque du Plan Marshall, de la création de l'O.E.C.E. et du Conseil de l'Europe, jusqu'à l'époque actuelle, en passant par la mise en vigueur de la Communauté des «Six». C'est Lord Boothby qui présente cet enregistrement, illustré par des extraits de discours de vingt hommes d'état: Churchill, Marshall, Schuman, Adenauer, Sforza, Spaak...

Ce disque, réalisé en coopération par l'O.E.C.E. et le Conseil de l'Europe, est destiné à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Europe depuis 1948. Présenté d'une façon vivante et directe avec la voix de la plupart de tous ceux qui ont contribué au premier chef à faire cette histoire, il s'adresse en tout premier lieu aux universités, aux établissements d'enseignement secondaire et aux cours pour adultes. Il sera également du plus grand intérêt pour tous ceux qui, rebutés par la prolifération des sigles, désirent se faire une idée claire et concrète de l'Europe, de ses institutions et de son histoire la plus récente.

Ce disque, accompagné d'une note d'information complétant l'exposé de Lord Boothby, est distribué par la Compagnie Decca.

A ROME

Le Conseil de l'Europe à l'Exposition de la Santé

Le Conseil de l'Europe participe à l'Exposition Internationale de la Santé à Rome qui a lieu du 10 novembre au 15 décembre à l'E.U.R. (Centre des Expositions Internationales). Cette exposition est organisée parallèlement à une présentation internationale de films médicaux et scientifiques. Comportant une documentation scientifique à l'usage des médecins et du grand public, elle porte notamment sur les progrès médicaux, l'accroissement démographique, l'hygiène, l'éducation sanitaire et la médecine préventive. Elle a obtenu la participation d'organisations nationales et internationales, gouvernementales et privées.

Le stand du Conseil de l'Europe montre les objectifs et les réalisations de l'institution: buts de la Commission sociale en matière de santé publique; conventions du Conseil de l'Europe dans ce domaine; programme des bourses médicales du Conseil de l'Europe — individuelles et coordonnées.

LA JOURNÉE EUROPEENNE DES ECOLES EN 1960

Le Comité International de la Journée Européenne des Ecoles, réuni au Conseil de l'Europe à Strasbourg, a établi ses plans d'action pour 1961. La réunion s'est tenue pour la première fois sous la présidence de l'Inspecteur Général Santelli (France), qui succède au Recteur rugmans (Pays-Bas).

Les sujets de composition littéraires et de dessins ont été fixés pour les douze pays dans lesquels ce concours scolaire est actuellement organisé. Il est possible que l'Irlande se joigne à ce groupe l'an prochain.

M. de Sainte-Lorette au bureau de l'Association des Instituts d'Etudes Européennes

L'Association des Instituts d'Etudes Européennes (A. I. E. E.) vient de renouveler son bureau et d'y appeler M. de Sainte-Lorette, Directeur du Collège des Sciences Sociales et Economiques de Paris. A la présidence de l'A. I. E. E., M. Aubin, Doyen de la Faculté de Droit de Sarrebrück (et Directeur de l'Institut d'Etudes et Recherches Européennes succède à M. Seguillon, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Nancy (et Directeur du Centre Européen Universitaire).

L'un des vice-présidents du Comité International, M. Albert van Houtte, Président du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes, a fait un exposé au sujet des établissements dont il s'occupe et qui, dès à présent, fonctionnent à Luxembourg, Bruxelles, Mol et Varèse. L'ouverture d'une école européenne à Strasbourg est envisagée.

Un annuaire d'affaires européen

Sous le titre «Teleurope» — «Service économique et télégraphique européen» vient de paraître une nouvelle édition de l'ancien annuaire télégraphique du Reich qui constitue un véritable aide-mémoire pour les échanges européens de marchandises (Edition Teleurope — Darmstadt). Comportant plus de 2.500 pages dans lesquelles

figurent près de 500.000 inscriptions, ce recueil fournit des renseignements sur 175.000 entreprises appartenant aux 16 Etats membres du Conseil économique européen (O.E.C.E.). Ces adresses n'avaient jusqu'à présent jamais été publiées. Elles sont imprimées à trois reprises dans le recueil selon 3 principes d'ordonnement se complétant les uns les autres afin qu'il soit facile de les trouver par ordre alphabétique et pour que les entreprises de même nature des 16 pays de l'O.E.C.E. soient groupées d'une manière claire et précise. En ce qui concerne les branches professionnelles, un index import-export rédigé en anglais, en français, en allemand et en espagnol permet de s'informer en un tour de main des multiples aspects de l'offre européenne.

bulletin européen

Fondateur **CONSTANTIN DRAGAN**, Directeur responsable : **GIORGIO DEL VECCHIO**
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
Tél. 672.578

ABONNEMENTS

Italie Lires 2000 | Etranger . . . Dollars 3,—
ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000 | ABONNEMENT D'HONNEUR .. 10,—

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par:

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia
Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/21/951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Edward CARRAN, Nino CASCENO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, B. von ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRÆDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques de Jong, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORRETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.